



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la Salle du conseil le 28 septembre 2015,
à 18 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Yannick Sauvé, conseiller
Archie Martin, conseiller
Michel Sauvé, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller

Sont absents : M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum.

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Michel Sauvé, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Adoption du règlement 274-02-2015 amendant le règlement de construction 274-2010, tel qu'amendé ;
2. Période de questions ;
3. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 30 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

2015-09-411

Adoption du règlement numéro 274-02-2015 amendant le règlement relatif à la construction numéro 274-2010, tel qu'amendé

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 274-02-2015 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

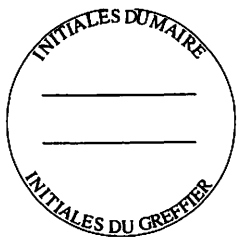
Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 274-02-2015 amendant le règlement relatif à la construction numéro 274-2010, tel qu'amendé.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 274-02-2015 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.



Procès-verbaux de la Municipalité de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 28 septembre 2015, à 18 h 30

2015-09-412

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Michel Sauvé et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière